

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE PERMIS DE DÉMOLITION

AVIS est par les présentes donné qu'une demande de permis pour la démolition de l'immeuble sis au 9305, rue Lajeunesse, Montréal, a été déposée au comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.

Toute personne qui veut s'opposer à la délivrance de ce permis de démolition doit, dans les dix jours de la publication du présent avis, faire connaître par écrit son opposition motivée au secrétaire d'arrondissement, dont le bureau est situé au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal (Québec) H2N 2H8.

DONNÉ à Montréal, ce vingt-quatrième jour d'avril deux mille dix.

Me Sylvie Parent
Secrétaire d'arrondissement substitut
Chef de division – Greffe, performance et informatique